



**Rapport sur
les appels à l'action
de la Commission de
vérité et réconciliation**

.....

2023



Table des matières

Introduction

1. Protection de l'enfance

Loi sur les services à l'enfance et à la famille (appels à l'action 1, 2)	5
Soutien aux familles (appels à l'action 1, 5)	5-6
Publication de rapports (appels à l'action 2, 55)	6-7
Formation (appel à l'action 1)	7
Principe de Jordan (appel à l'action 3)	7

2. Éducation

Programmes d'éducation de la petite enfance adaptés à la culture (appel à l'action 12)	8-9
Collaboration avec les Premières Nations (appel à l'action 62)	9
Programmes d'études (appels à l'action 62, 63)	9
Formation et soutien au personnel enseignant (appels à l'action 57, 63)	9-10
Création de postes de niveau supérieur (appel à l'action 62 iv)	10-11
Production de rapports et données (appel à l'action 55)	11

3. Santé

La population d'abord (appels à l'action 22, 23, 57)	12
Pratiques de guérison autochtones (appel à l'action 22)	12-13
Recrutement et maintien en poste de professionnels de la santé autochtones (appel à l'action 23)	14-15
Formation des professionnels de la santé en matière de compétences culturelles (appel à l'action 23)	15
Changement de nom (appel à l'action 17)	15

4. Justice

Surreprésentation et solutions de rechange à l'incarcération (appels à l'action 30, 31, 38)	16-18
Soutien et services aux personnes détenues adaptés culturellement (appel à l'action 36)	18
Troubles du spectre de l'alcoolisation foétale (appels à l'action 33, 34)	18-19

Services aux personnes autochtones victimes d'actes criminels (appel à l'action 40)	19-20
Enquête sur la victimisation des femmes et des jeunes filles autochtones (appel à l'action 41)	20
Reconnaissance et mise en œuvre d'un système de justice autochtone (appel à l'action 42)	21
5. Questions d'ordre juridique	
Modification des délais de prescription pour permettre les actions en justice portant sur la violence subie par les Autochtones dans le passé (appel à l'action 26)	22
Concepts juridiques relatifs aux titres ancestraux (appels à l'action 47, 52)	22
6. Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones	
(appel à l'action 43)	23
7. Formation de sensibilisation à l'intention des fonctionnaires	
Commission de la fonction publique (appel à l'action 57).....	24
Ministère du Conseil exécutif (appel à l'action 57)	24-25
Voirie et Travaux publics (appel à l'action 57)	25
Tourisme et Culture (appel à l'action 57).....	26
Justice (appel à l'action 57)	26
8. Enfants disparus et renseignements sur l'inhumation	
(appels à l'action 71, 75, 76)	27
9. Remise de documents au Centre national pour la vérité et la réconciliation	
(appels à l'action 55, 77).....	28
10. Commémoration	
(appel à l'action 82)	29
11. Sports	
Soutien aux athlètes (appels à l'action 87, 88).....	30
Rencontres sportives (appels à l'action 87, 88)	31
Reconnaissance (appels à l'action 87, 88).....	31



Photo : Minnie Clark

Introduction

En 2015, la Commission de vérité et réconciliation du Canada a produit un rapport détaillé sur les répercussions qui perdurent encore à ce jour du régime de pensionnats autochtones au Canada. Les 94 appels à l'action qu'il contient sont des recommandations concrètes destinées à orienter les politiques de tous les ordres de gouvernement, du milieu des affaires, des églises et d'autres organismes pour remédier aux torts causés par le système des pensionnats et aux répercussions qu'il continue d'avoir sur les personnes survivantes, les familles et les communautés.

Pendant plus d'un siècle, quelque 150 000 enfants autochtones ont été retirés de leur famille et forcés de fréquenter l'un des 139 pensionnats du pays. Ces pensionnats et externats ont eu des répercussions durables sur les populations autochtones du Yukon. Six pensionnats ont été en activité sur le territoire entre 1903 et 1985 : le pensionnat Chooutla, à Carcross; la résidence Coudert, la résidence Yukon et l'école de la mission baptiste à Whitehorse; le pensionnat de Shingle Point, à Shingle Point sur la côte arctique du Yukon; et le foyer St. Paul, à Dawson. De jeunes autochtones du Yukon ont également été envoyés au pensionnat de Lower Post, dans le nord de la Colombie-Britannique.

Le gouvernement du Yukon s'est fixé comme priorité essentielle de travailler à réparer les préjudices causés par les pensionnats et les politiques coloniales. Ce travail ne peut être possible que s'il est mené en étroite collaboration avec les gouvernements autochtones

Le point sur les progrès réalisés et le travail à poursuivre ensemble

Notre dernier rapport sur les appels à l'action remonte à 2016. Cette année, nous profitons du fait que 2023 marque le 50^e anniversaire de la publication du document *Together Today for Our Children Tomorrow* et le 30^e anniversaire de la signature de l'Accord-cadre définitif pour faire le point sur les progrès accomplis quant à l'atteinte des objectifs de la Commission de vérité et réconciliation.

Le présent rapport cible les appels à l'action qui s'adressaient au gouvernement territorial. Il couvre divers domaines, dont la protection de l'enfance, la santé, l'éducation et la justice.

Le rapport fait état d'importants travaux, mais ne recense pas de manière exhaustive toutes les initiatives menées de façon collaborative et autres réalisations liées à la réconciliation. La réconciliation touche presque tous les aspects du travail des ministères du gouvernement.

Le présent rapport et son complément, le magazine *Pathway*, sont deux outils nous permettant de faire connaître le travail accompli relativement à la mise en œuvre des appels à l'action et d'y réfléchir. La réconciliation est un processus de longue haleine et une responsabilité commune qui incombe à tous les ordres de gouvernements et à chacun et à chacune d'entre nous. Le gouvernement du Yukon est résolu à poursuivre sur cette voie sans fléchir.

1. Protection de l'enfance

Appels à l'action pour le gouvernement du Yukon : 1, 2, 3, 5, 55, 57

Résumé : Ces appels à l'action portent sur la réduction du nombre d'enfants autochtones pris en charge, l'affectation de ressources suffisantes pour permettre de garder les familles ensemble, la création de programmes de développement de compétences parentales adaptés à la culture, la formation adéquate des travailleurs sociaux, la production de rapports sur les enfants pris en charge et l'application du principe de Jordan.

Ministère responsable :
Santé et Affaires sociales

Ministère d'appui :
Éducation

Mesures clés

Loi sur les services à l'enfance et à la famille (appels à l'action 1, 2)

En mars 2022, le gouvernement du Yukon a modifié la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* en s'appuyant sur le travail du Comité directeur de la Loi, formé de représentants des Premières Nations du Yukon et coprésidé par le Conseil des Premières Nations du Yukon et le gouvernement territorial.

Assurer la sécurité des enfants au sein de leur famille proche, de leur famille élargie et de leur communauté est le fondement même de la nouvelle loi. Les modifications apportées visent six objectifs :

1. favoriser la préservation des liens familiaux et la réunification des familles;
2. améliorer l'accès aux activités culturelles et établir des plans culturels pour tous les enfants pris en charge par les Services à la famille et à l'enfance;
3. élargir les services de soutien transitoire pour les enfants jusqu'à l'âge de 26 ans (et au-delà dans des circonstances exceptionnelles);
4. donner accès à des services de soutien préventifs aux personnes enceintes susceptibles d'être placées sous la protection de l'enfance;



Photo : Isidore Champagne

5. donner la possibilité de placer un enfant dans sa famille élargie ou chez un membre de la communauté;
6. accroître la participation des Premières Nations du Yukon dans les processus décisionnels.

Soutien aux familles (appels à l'action 1, 5)

En février 2022, les gouvernements du Canada et du Yukon, les Premières Nations du Yukon et le Conseil des Premières Nations du Yukon ont lancé un projet sur les liens culturels (Cultural Connections Project). Ce projet prévoyait le versement de fonds pour la création de programmes sur les compétences parentales adaptés à la culture qui visent à aider les familles autochtones du Yukon recevant des services de protection de l'enfance et à revitaliser les pratiques parentales traditionnelles.

En 2021, en collaboration avec les Premières Nations et le Conseil des Premières Nations du Yukon, les Services à la famille et à l'enfance ont préparé une stratégie sur les aidants naturels visant l'ensemble du territoire dans l'objectif d'offrir des placements mieux adaptés à la culture et d'améliorer le recrutement d'aidants et leur maintien en fonction. L'organisme s'emploie actuellement à préparer avec le Conseil des Premières Nations du Yukon un plan d'action qui contiendra des solutions proposées par les Premières Nations dans leur collectivité respective. La stratégie prévoit un examen des



Photo : Cathie Archbould

politiques et des processus d'approbation des aidants pour s'assurer qu'ils reflètent les réalités culturelles et sont moins complexes ou intimidants pour les personnes qui souhaiteraient assumer un rôle d'aidant.

En 2019-2020, nous avons fusionné le programme Familles en santé et le Programme de soutien à la famille pour créer la Section des ressources familiales dont le mandat est de fournir des services d'accompagnement et de prévention universels et faciles d'accès pour les familles ayant des enfants de 19 ans ou moins. Les services offerts incluent du soutien à domicile et des programmes de développement des compétences parentales afin d'aider les parents à s'acquitter au mieux de leur rôle.

De 2017 à 2019, nous avons apporté des changements importants aux politiques et aux programmes de placement en famille élargie pour créer la parité avec le programme de placements en famille d'accueil. Cela a permis de fournir aux enfants des placements à l'extérieur du foyer mieux adaptés à leur culture et d'assurer le maintien des liens familiaux. Le nombre de placements en famille élargie a augmenté de 30 % depuis novembre 2018.

En collaboration avec les Premières Nations et le Conseil des Premières Nations du Yukon, le

ministère de la Santé et des Affaires sociales a décidé en 2018 d'adopter comme modèle de prestation des services de protection de l'enfance le programme Signs of Safety (signes de sécurité), une approche adaptée à la culture qui mise sur les forces et est axée sur la famille, à qui il revient de mettre de l'avant ses propres solutions.

Publication de rapports (appels à l'action 2, 55)

La mise en place, en 2021, d'un nouveau système électronique de gestion des cas par les Services à la famille et à l'enfance a permis d'améliorer le suivi, la surveillance et la production de rapports concernant les enfants autochtones pris en charge par le système de protection de l'enfance.

La Loi sur les services à l'enfance et à la famille exige que les rapports annuels portant sur la protection de l'enfance soient communiqués au ministre de la Santé et des Affaires sociales et au public. Les données présentées doivent comprendre le nombre d'enfants autochtones et le nombre d'enfants membres d'une Première Nation du Yukon qui sont pris en charge.

Nous fournissons des rapports mensuels à chaque Première Nation du Yukon, à la Société régionale inuvialuite et au Conseil des Premières Nations

du Yukon qui contiennent des données sur les enfants sous la garde du système de protection de l'enfance ou les ententes pour la prise en charge par la famille élargie. Le Conseil des Premières Nations du Yukon reçoit seulement des données des Premières Nations qui ont autorisé qu'elles soient communiquées.

En vertu d'un accord conclu avec le Conseil des Premières Nations du Yukon, il est interdit au gouvernement territorial de communiquer des données comparatives entre les clients autochtones et allochtones sans le consentement du Conseil.

Formation (appel à l'action 1)

Tout le personnel de première ligne des Services à la famille et à l'enfance (travailleurs sociaux, travailleurs de soutien et personnel des foyers de groupe) doit suivre une formation sur les approches de soins qui tiennent compte des traumatismes et la gestion des traumatismes. Cette formation met l'accent sur la compréhension et la prise en considération des traumatismes sous-jacents qui peuvent affecter un enfant ou la famille, y compris les expériences vécues dans les pensionnats.

De concert avec les Premières Nations et le Conseil des Premières Nations du Yukon, nous avons assuré la prestation aux nouveaux travailleurs sociaux d'un programme de formation de base composé de plusieurs modules : sensibilité culturelle, traumatismes intergénérationnels, histoire et impacts des pensionnats, constatations et appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, principe de Jordan. Le programme comprend la mise en application d'un processus de planification collaborative et une demi-journée en nature pour initier les nouvelles recrues aux enseignements des Premières Nations du Yukon. Afin de favoriser la création de liens, les membres des Premières Nations sont invités à participer à la formation avec le nouveau personnel.

Les Services à la famille et à l'enfance collaborent avec le Conseil des Premières Nations du Yukon pour s'assurer que le personnel est exposé aux enseignements des Premières Nations, qu'il continue à se sensibiliser à ce qui s'est produit dans le passé et qu'il comprend bien l'incidence que peuvent avoir sur les familles et les communautés yukonnaises les services que fournissent les Services à la famille et à l'enfance.

Dans cette optique, tous les travailleurs sociaux des Services à la famille et à l'enfance et tout le personnel des Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances doivent suivre le cours d'introduction aux Premières Nations

du Yukon donné par l'Université du Yukon (YFN 101), qui brosse un tableau général des Premières Nations du Yukon et aborde l'histoire du territoire et la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale.

Nous encourageons et aidons le personnel des Services à la famille et à l'enfance, des Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances et de la Maison des jeunes à suivre des cours complémentaires offerts par la Commission de la fonction publique, dont l'exercice des couvertures, les sept enseignements des grands-pères, les premiers soins en santé mentale pour les Autochtones et d'autres cours appropriés.

En 2020, tous les travailleurs sociaux des Services à la famille et à l'enfance, les agents de soutien à la famille des Premières Nations et les agents de liaison communautaire ont pris part à un cours de deux jours sur l'utilisation du programme Signs of Safety avec les familles. Depuis, les travailleurs sociaux des Services à la famille et à l'enfance ont suivi plusieurs formations avancées de cinq jours et effectué des consultations de cas avec les formateurs du programme.

Principe de Jordan (appel à l'action 3)

La formation des travailleurs sociaux comprend un module sur le principe de Jordan et la marche à suivre pour obtenir du financement pour sa mise en application.

Les Services à la famille et à l'enfance veillent à ce que tous les enfants ayant besoin de services de protection de l'enfance les reçoivent, peu importe où ils sont au Yukon. Nous veillons à ce que les enfants autochtones aient pleinement accès aux programmes de vaccination, de soins dentaires, de soins de la vue et de soins médicaux, en plus de ceux offerts par les Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances, au besoin.

Les conseillers cliniciens de l'équipe des Services de soins à l'enfance, à la jeunesse et à la famille offrent du counseling et du soutien aux enfants d'âge scolaire, aux jeunes et aux familles à Whitehorse et dans quatre carrefours communautaires.

Le Yukon est l'un des signataires du Protocole provincial/territorial concernant le déplacement d'enfants, d'adolescents et de familles entre les provinces et les territoires, qui sert à encadrer la prestation de services uniformes et de qualité aux enfants, aux jeunes et aux familles d'une région administrative à une autre.

2. Éducation

Appels à l'action pour le gouvernement du Yukon :

12, 55, 57, 62, 63, 64

Résumé :

Les appels à l'action portant sur l'éducation s'articulent autour de quatre grands axes : mise sur pied de programmes d'éducation de la petite enfance adaptés à la culture; élaboration de programmes traitant des pensionnats, des traités, de l'histoire des peuples autochtones et de leurs contributions; formation du personnel enseignant sur les façons d'intégrer les connaissances autochtones dans les salles de classe; création de postes de cadres supérieurs chargés du contenu autochtone dans le domaine de l'éducation.

Ministère responsable :

Éducation

Mesures clés

Programmes d'éducation de la petite enfance adaptés à la culture (appel à l'action 12)

Le ministère de l'Éducation travaille avec les Premières Nations du Yukon et d'autres partenaires pour améliorer les programmes d'éducation de la petite enfance et de services de garde et assurer l'accès à des programmes et à des services de haute qualité, abordables et inclusifs.

La Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde a créé un comité consultatif afin d'encourager la mise sur pied et le maintien en place de programmes d'éducation de la petite enfance et de services de garde d'excellente qualité. Ce comité est formé d'éducateurs et de représentants des gouvernements autochtones, de la Ville de Whitehorse et des collectivités rurales, de la Direction des programmes en français, de la Régie des services de garde d'enfants, de la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon et du Centre de développement de l'enfant.

La Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde accorde des fonds aux gouvernements des Premières Nations pour financer l'examen de la Loi sur la garde des enfants et l'évaluation des programmes et des services fournis par la Section.



Photo : Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon

En date du 15 février 2023, 50 programmes et 297 éducatrices et éducateurs de la petite enfance avaient reçu des fonds pour des projets de valorisation culturelle ou s'étaient procuré des trousseaux de ressources adaptées à la culture préparées par des spécialistes du domaine. De telles trousseaux ont aussi été remises à 18 enseignantes et enseignants de maternelle 4 ans au Yukon.

Des fonds ont été alloués à l'Université du Yukon pour améliorer l'offre de cours d'éducation de la petite enfance dans les campus des collectivités rurales. En partenariat avec la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon et son programme de la petite enfance, nous offrons un cours intitulé « Understanding the Early Years » au terme duquel les participants se voient remettre un certificat de compétence de niveau 1.

Tous les exploitants de services de garde d'enfants agréés participent au programme de financement de l'éducation et de la garde des jeunes enfants axé sur un modèle de services universels. Cela comprend les services de garde relevant des Premières Nations du Yukon, les services de garde en milieu familial et les prestataires de programmes de garde des secteurs privé et à but non lucratif. Les accords de financement comportent une grille salariale pour les éducatrices et éducateurs de la petite enfance que doivent respecter les exploitants et prévoient le versement de fonds pour permettre à ces derniers

de souscrire à des régimes d'assurance-santé complets ainsi que des fonds pour l'amélioration des programmes, y compris des programmes culturels.

Un programme de maternelle quatre ans est offert dans toutes les écoles en milieu rural, sauf à Dawson où l'offre d'un tel programme fait l'objet de pourparlers entre le ministère de l'Éducation et la Première Nation des Tr'ondëk Hwëch'in.

La Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde appuie le centre d'aide préscolaire et d'apprentissage familial Dusk'a exploité par la Première Nation des Kwanlin Dün, qui donne accès à des apprentissages expérientiels dans la nature, adaptés à la culture.

Collaboration avec les Premières Nations (appel à l'action 62)

En 2022, le ministère de l'Éducation et la Commission de l'éducation des Premières Nations ont mis la dernière touche au Cadre de collaboration entre le ministère de l'Éducation et les Premières Nations du Yukon en matière d'éducation qui décrit la façon dont les signataires collaboreront pour atteindre leurs objectifs prioritaires communs en matière d'éducation. Ce cadre apporte un complément au Plan d'action conjoint en matière d'éducation et honore l'article 19 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Après des années de collaboration entre le ministère de l'Éducation, le Comité des chefs sur l'éducation et la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon, la Commission scolaire des Premières Nations a vu le jour en 2022. Onze écoles ont voté en faveur de l'adhésion à la nouvelle commission scolaire. Ces écoles seront libres d'adapter les programmes et leur prestation afin de refléter les visions du monde des Premières Nations, ce qui implique de placer les élèves au cœur d'une approche d'enseignement qui mise sur les forces et les liens communautaires. En avril 2023, le ministère de l'Éducation a conclu une entente avec la nouvelle commission scolaire par lequel il s'engage à l'appuyer pendant 15 mois.

Nous entretenons une relation de gouvernement à gouvernement avec les Premières Nations, notamment sous forme d'accords en matière d'éducation conclus à l'échelle locale que viennent appuyer des accords de paiements de transfert servant à assurer la mise sur pied de programmes et de services de soutien aux élèves adaptés à la culture, aussi bien à l'école qu'à l'extérieur.

Notre collaboration avec les Premières Nations se fait par l'entremise de divers organismes, dont le Forum du Yukon, le Centre des langues autochtones

du Yukon, le Comité des chefs sur l'éducation, la Commission de l'éducation des Premières Nations, la Commission scolaire des Premières Nations et le groupe de travail responsable de la mise en commun des données qui se charge chaque année de préparer et de distribuer le rapport « How Are We Doing ».

Le ministère entend poursuivre sa collaboration avec les gouvernements autochtones en vue d'améliorer les résultats scolaires des élèves conformément aux recommandations du vérificateur général du Canada dans son rapport de 2019 sur l'enseignement au Yukon. Cela signifie, entre autres, repenser l'éducation inclusive et spécialisée, et élaborer une stratégie visant à améliorer les résultats scolaires, en particulier ceux des élèves autochtones et des élèves des régions rurales. Dans cette optique, nous avons adopté 14 énoncés en matière de réussite scolaire élaborés en consultation avec les 14 Premières Nations du Yukon et d'autres partenaires en éducation à l'échelle locale.

Nous avons par ailleurs conclu un protocole d'entente et un accord de paiement de transfert avec le Centre des langues autochtones du Yukon afin d'appuyer la revitalisation des langues autochtones et d'accroître la formation d'enseignants de ces langues.

Programmes d'études (appels à l'action 62, 63)

Le ministère de l'Éducation s'emploie à rendre le système d'éducation publique du Yukon plus inclusif pour que toutes les écoles répondent aux besoins des élèves autochtones et offrent à l'ensemble des élèves l'occasion d'apprendre les savoirs, savoir-faire et savoir-être des Premières Nations.

Nous avons assuré la mise sur pied d'une académie autochtone à l'École secondaire F.-H.-Collins avec la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon, la Première Nation des Kwanlin Dün et le Conseil des Ta'an Kwäch'än.

Techniques ancestrales, Jeunesse pour la dignité, Mentorat, Éducation en plein air, Leadership autochtone au Yukon et Stratégies d'apprentissage sont au nombre des nouveaux cours créés à l'échelle locale. Nous avons également adapté le cours B.C. First Peoples 12 pour créer Études des Premières Nations du Yukon 12. Nous sommes en train de finaliser les modules sur les pensionnats pour les classes de 5^e et de 10^e année, et celui pour les classes de 9^e est en cours d'élaboration.

Nous travaillons avec les gouvernements autochtones et nos autres partenaires à la formulation d'une politique visant la reconnaissance en tant que cours à unités des programmes culturels,



Photo : Ministère de l'Éducation

des programmes de langues et des programmes expérientiels axés sur la nature donnés ou animés par des Aînés, des gardiens du savoir ou des gouvernements des Premières Nations du Yukon.

Formation et soutien au personnel enseignant (appels à l'action 57, 63)

Nous offrons des possibilités de perfectionnement professionnel sur l'intégration des savoirs, savoir-faire et savoir-être autochtones dans les activités d'enseignement quotidiennes et l'examen critique des perspectives coloniales. Avec nos partenaires, nous avons formé des groupes de travail sur les stratégies de littéracie et de numératie adaptées à la culture qui ont pour rôle de recommander des stratégies culturellement pertinentes et fondées sur la recherche qui contribueraient à améliorer les résultats scolaires.

Dans le cadre de l'initiative Repenser l'éducation inclusive et spécialisée, nous avons facilité la mise sur pied d'une communauté de recherche sur l'enseignement expérientiel, les camps et les programmes culturels. Un programme de formation pilote mis en œuvre pour l'année scolaire 2023-2024 permet à deux membres de l'Association des professionnels de l'éducation du Yukon de prendre un congé de perfectionnement professionnel payé pour améliorer leurs compétences et leur maîtrise des langues autochtones du Yukon.

Le ministère de l'Éducation a encouragé les employés autochtones de son administration centrale à apprendre leur langue maternelle et il appuie le prêt de personnel aux gouvernements autochtones.

Nous finançons le programme de formation des enseignants autochtones de l'Université du Yukon, dont certains modules visent à aider les diplômés à intégrer le savoir et les pratiques d'enseignement autochtones dans la classe.

Les administrateurs scolaires s'emploient à incorporer dans leurs écoles respectives ce qu'ils ont appris du cours Collective Equity qu'ils ont suivi durant l'année scolaire 2022-2023.

Création de postes de niveau supérieur (appel à l'action 62 iv)

En 2019, le ministère de l'Éducation a créé un nouveau poste de sous-ministre adjoint responsable des initiatives autochtones dont le mandat est de travailler en partenariat avec les Premières Nations du Yukon à la réalisation de nos priorités communes en matière d'éducation. Les Premières Nations participent à la dotation de ce poste, dont une réévaluation a été entamée en 2022-2023 par le Ministère et le Comité des chefs sur l'éducation en vue de cerner de nouvelles façons de collaborer.



Photo : Ministère de l'Éducation

L'assistance fournie par la Direction des initiatives autochtones prend les formes suivantes :

- soutien aux activités de fonctionnement et aux programmes spéciaux de la Direction de l'éducation des Premières Nations;
- soutien aux gouvernements autochtones pour la mise en œuvre des accords communs en matière d'éducation;
- soutien au fonctionnement du Centre des langues autochtones du Yukon;
- versement de fonds discrétionnaires à la Commission scolaire des Premières Nations pour appuyer l'amélioration des résultats scolaires et l'autochtonisation du programme d'études;
- versement de fonds pour la prestation de programmes intégrant les valeurs autochtones dans les écoles.

Production de rapports et données (appel à l'action 55)

Nous avons pris des mesures pour que chacune des Premières Nations ait accès aux informations et aux analyses concernant ses élèves sous forme de tableaux de bord de données. Nous veillons également à faciliter l'accès au personnel enseignant autochtone à des plateformes facilitant la collaboration dans les écoles.

Chaque Première Nation a accès à un tableau de bord de données permettant de faire des analyses comparatives par segmentations (ex. comparer les élèves autochtones et non autochtones, les élèves en milieu urbain et en milieu rural ou des sous-groupes comme les élèves autochtones en milieu urbain et ceux en milieu rural).

3. Santé

Appels à l'action pour le gouvernement du Yukon : 17, 18, 22, 23, 55, 57

Résumé :

Les appels à l'action portant sur la santé demandent qu'on reconnaisse et comble les écarts en matière de santé observés dans les collectivités autochtones qui découlent directement de nos politiques coloniales passées et qu'on en fasse rapport. Les mesures préconisées comprennent l'intégration de pratiques de guérison autochtones, le recrutement et le maintien en poste de professionnels de la santé autochtones et la formation de tous les professionnels de la santé en matière de compétence culturelle. L'appel à l'action 17 recommande qu'on exonère du paiement des frais administratifs applicables les personnes qui demandent à reprendre les noms qui ont été changés à l'époque des pensionnats.

Ministères responsables :

Santé et Affaires sociales

Ministère d'appui :

Commission de la fonction publique

Mesures clés

La population d'abord (appels à l'action 22, 23, 57)

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales s'emploie à rendre le système de santé et des services sociaux mieux à même de répondre aux besoins de la population en procédant notamment à la mise en œuvre des recommandations du rapport La population d'abord.

Certaines de ces recommandations, qui sont axées sur la réconciliation, ont pour but de combler les écarts en matière de santé et de favoriser la mise en place de services adaptés à la culture.

En juillet 2023, le Comité des chefs du Yukon sur la santé a été formé pour orienter et superviser l'amélioration du système de santé et veiller à ce que le point de vue des Premières Nations soit dûment incorporé dans les processus.

Le comité contribuera à faire avancer la mise en application des recommandations du rapport La population d'abord, notamment celles qui portent sur le respect des réalités culturelles dans l'ensemble du système, la compréhension et la prise en considération des déterminants de la santé pour les Autochtones, l'élargissement de l'accès aux pratiques de guérison traditionnelles et dans la nature, et la création de Santé et mieux-être Yukon, une nouvelle autorité sanitaire chargée de planifier la prestation quotidienne de soins de santé.

L'objectif est d'instaurer un système de santé et de services sociaux centré sur la personne et exempt de racisme systémique, qui fait appel à la participation de personnes et de communautés ayant une expérience concrète, et qui donne à la population accès à une équipe Rapport sur les appels à l'action 12 de professionnels des soins primaires offrant des services intégrés, adaptés à la culture et axés sur la prévention.

Pratiques de guérison autochtones (appel à l'action 22)

De concert avec ses partenaires autochtones, le ministère de la Santé et des Affaires sociales explore diverses façons de rendre les soins plus respectueux et sécurisants sur le plan culturel. Une formation sur l'humilité et la sécurité culturelles est au nombre des mesures mises de l'avant.

En 2020, le Ministère a embauché un consultant en mieux-être culturel dont le rôle est d'élaborer une stratégie de mieux-être culturel pour le ompte des Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances. Le Ministère encourage les pratiques de guérison en milieu naturel par l'établissement de partenariats et le financement de différents programmes :

- En plus d'offrir un programme hebdomadaire animé par des Aînés, les Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances ont conclu un contrat avec



Photo : Katrina Couch/gouvernement du Yukon

un camp de guérison dans la nature pour assurer la prestation de programmes de traitement en établissement à sa patientèle jeune et adulte.

- Nous appuyons financièrement la tenue de camps culturels et de camps de guérison, dont le camp de guérison du lac Jackson administré par la Première Nation des Kwanlin Dün.
- Nous travaillons avec la Première Nation de Liard et le Conseil des Tlingits de Teslin à la concrétisation de façon collaborative de projets axés sur la guérison dans la nature.
- Nous soutenons le projet d'apiculture thérapeutique Hives for Watson Lake mené conjointement avec la Première Nation de Liard. Le projet vise à faire participer les membres du public à des activités axées sur la réduction des méfaits, la santé mentale, la promotion de la vie, la prévention du suicide et le renforcement des liens avec la nature.
- En mars 2023, en partenariat avec la Première Nation des Tr'ondëk Hwëch'in, le gouvernement du Yukon a assuré la tenue d'un camp dans la nature à l'intention des jeunes qui participent au projet Enraciner l'espoir, que gèrent les Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances.
- Le personnel des Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances fournit une aide concrète et des services de counseling lors de la tenue d'activités autochtones dans la nature.

Les Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances se sont associés à la Commission de la santé mentale du Canada dans le cadre du projet Enraciner l'espoir. Ils ont embauché une personne responsable de la coordination chargée de travailler avec les Premières Nations pour élaborer des stratégies de prévention du suicide et d'appuyer la mise en œuvre de leurs plans d'action.

La Direction des soins de longue durée a créé un comité consultatif des Premières Nations ayant pour rôle d'explorer avec les partenaires autochtones les moyens de fournir des soins plus respectueux et sécurisants sur le plan culturel, d'examiner les politiques et de formuler des commentaires sur les programmes de soins de longue durée. Tous les nouveaux établissements de soins de longue durée administrés par la Direction prévoient des salles de guérison et un espace dans la cuisine réservé à la préparation d'aliments traditionnels afin de garantir l'accès à des pratiques de guérison traditionnelles. En 2023, la Direction s'emploie à revoir ses politiques afin de clarifier le soutien à accorder aux pratiques de guérison traditionnelles et à leur mise à exécution en collaboration avec des guérisseurs et des Aînés autochtones, si des résidents autochtones en font la demande.



Photo : Corentin Favre

Recrutement et maintien en poste de professionnels de la santé autochtones (appel à l'action 23)

Résolus à accroître la représentation des Autochtones dans la fonction publique, nous avons adopté des programmes de recrutement qui touchent l'ensemble de l'appareil gouvernemental, y compris le secteur des soins de santé. Toutes les offres d'emploi, dont celles visant le secteur de la santé, sont assujetties à notre politique d'embauche préférentielle de personnes d'ascendance autochtone qualifiées. La Commission de la fonction publique offre aux candidats autochtones de l'aide pour rédiger leur curriculum vitae et se préparer à une entrevue. Nous encourageons la participation d'Autochtones au sein des comités d'embauche. Si aucun membre d'une Première Nation du Yukon ne peut siéger à un comité d'embauche, la Section de la diversité et de l'inclusion peut prêter son concours pour assurer la présence d'un représentant autochtone.

En ce qui a trait aux soins de santé, nous travaillons avec l'Université du Yukon pour la prestation de programmes de soins infirmiers auxiliaires ou d'aide de maintien à domicile à l'échelle locale, particulièrement aux membres des Premières Nations. La Section des soins infirmiers communautaires participe aux salons de l'emploi organisés dans les collectivités rurales. Nous offrons aux élèves autochtones qui envisagent de faire carrière en soins infirmiers la possibilité d'être jumelés à des professionnels du domaine pour observer leur travail. La Section est par ailleurs en train de créer des postes d'assistants pour les programmes de santé en milieu communautaire qui pourraient servir de tremplin pour une éventuelle

carrière dans le domaine de la santé. La dotation de ces postes ciblera particulièrement les personnes autochtones.

Nous avons créé un poste de gestionnaire, Politiques sur l'infrastructure clinique et les Premières Nations, au sein de la Section des soins infirmiers communautaires en vue de garantir que le point de vue des Premières Nations est pris en considération dans les politiques et les programmes de la Section et la construction de nouveaux centres de santé. La Section invite en outre les membres de la direction de la santé des Premières Nations à participer aux entrevues pour la dotation des postes d'infirmière responsable et d'infirmières praticiennes en santé communautaire.

En 2020, les Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances ont embauché une personne-conseil en mieux-être culturel chargée de former et de conseiller le personnel clinique de l'organisme sur les façons de mieux incorporer aux thérapies offertes les pratiques autochtones, notamment les pratiques de guérison. La personne titulaire du poste assure également la mise en œuvre de projets favorisant l'inclusion sur le plan culturel et met au point des programmes de formation appropriés pour le personnel.

Les formations portant sur la compétence culturelle, les évaluations personnalisées et le travail accompli par l'équipe des Services et relations avec les Premières Nations contribuent à créer un climat accueillant et sécurisant sur le plan culturel, ce qui aide au recrutement de personnel par la voie du bouche-à-oreille et d'offres d'emploi cadrant avec la prestation de services adaptés à la culture dans le secteur des soins de longue durée.

Nous travaillons également à la création d'un poste de coordination des programmes d'incitation aux carrières en santé et en services sociaux à l'intention des élèves et des jeunes autochtones. La personne titulaire du poste travaillera en collaboration avec les gouvernements autochtones, la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon, la Régie des hôpitaux du Yukon et divers ministères, directions et divisions du gouvernement territorial afin d'encourager les élèves et les jeunes autochtones à faire carrière dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Le Programme de soins de santé à domicile est responsable du recrutement de personnel autochtone pour pourvoir aux postes d'aide au maintien à domicile dans les collectivités.

Un comité consultatif de ressources humaines en santé, auquel siègent des représentants des Premières Nations du Yukon, a été formé par le gouvernement territorial et la Régie des hôpitaux du Yukon dans le but de préparer une stratégie visant à relever les défis auxquels le territoire fait face en matière de main-d'œuvre dans le domaine de la santé. Le travail du comité consistera, entre autres, à cerner les obstacles au recrutement et au maintien en poste du personnel autochtone.

Formation des professionnels de la santé en matière de compétences culturelles (appel à l'action 23)

En mars 2023, Santé et Affaires sociales a mis sur pied un programme sur la compétence culturelle. Sa mise en oeuvre sera assurée par la direction de la sécurité culturelle, qui veillera à l'application des recommandations du rapport La population d'abord qui sont axées sur la réconciliation, dont l'élaboration d'une formation obligatoire sur la sécurité et l'humilité culturelles pour tout le personnel du Ministère et des hôpitaux du Yukon. Par ailleurs, le Ministère et l'Université du Yukon collaborent à la conception d'autres formations adaptées.

La personne responsable de la coordination du programme Enraciner l'espoir et la personne-conseil en mieux-être culturel des Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances donnent toutes deux des formations aux équipes tout au long de l'année. Les sujets abordés incluent les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et des films produits par des Tutchones du Sud et d'autres réalisateurs autochtones du Canada sur le suicide et la sécurité culturelle.

Le cours d'introduction aux Premières Nations du Yukon donné par l'Université du Yukon (YFN 101) est obligatoire pour tout le personnel des Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances et de la Direction des soins de longue durée. Cette

dernière évalue d'autres formations offertes sur la compétence culturelle, notamment 4 saisons de la réconciliation, une formation accessible en ligne par l'intermédiaire de l'Université des Premières Nations du Canada et l'Université de la Saskatchewan.

Avec l'aide de la Section de la diversité et de l'inclusion de la Commission de la fonction publique, les hauts fonctionnaires de la Direction des soins de longue durée ont terminé le programme Intercultural Development Inventory, qui sert à évaluer le travail à faire pour développer la compétence culturelle et orienter les mesures à prendre pour créer des milieux de travail sécurisants sur le plan culturel.

Les agents de liaison avec les Premières Nations dans les établissements de soins de longue durée organisent des séances d'éducation et de sensibilisation à l'intention de leurs pairs pour favoriser une meilleure compréhension mutuelle de l'histoire, de la culture et du savoir propre à chaque groupe culturel.

L'accueil et l'intégration du nouveau personnel de la Section des soins infirmiers communautaires comprend une formation de deux semaines en classe dans laquelle il est question de l'histoire des pensionnats, des cultures des Premières Nations et des ressources à la disposition des participants pour approfondir le sujet et favoriser l'adoption d'une attitude d'apprentissage dans les collectivités d'affectation.

Le personnel de la Section doit en outre faire le test en ligne Harvard Implicit Bias, un exercice d'autoréflexion sur les préjugés inconscients, et participer à un exercice des couvertures. Le document *Primary Health Care Nurse Scope of Practice*, qui décrit en détail les normes de pratique et les compétences requises des infirmières de soins de santé primaires, a été révisé et comprend maintenant des normes relatives à la compétence culturelle. Le document destiné aux infirmières en santé communautaire est en cours de révision et intégrera la même modification.

Le Programme de santé des Premières Nations de la Régie des hôpitaux du Yukon assure la prestation du cours d'introduction aux Premières Nations du Yukon de l'Université du Yukon (YFN 101) à tout le personnel de la Régie, absorbe les frais d'inscription et fait le suivi de l'achèvement de la formation. Suivant une l'adoption d'une motion par l'Ordre des médecins du Yukon en novembre 2019, les médecins doivent également suivre le cours.

Changement de nom (appel à l'action 17)

Le Bureau des statistiques de l'état civil exonère les Autochtones qui demandent à reprendre leur nom autochtone des frais exigibles pour un changement de nom officiel.

4. Justice

Appels à l'action pour le gouvernement du Yukon :
30, 31, 33, 34, 36, 38, 40, 41, 42

Résumé : Ces appels à l'action visent à éliminer la surreprésentation des adultes et des jeunes autochtones dans le système de justice pénale et à appuyer le recours à des solutions de rechange à l'incarcération qui ciblent les causes sous-jacentes des comportements délinquants. Certains appels à l'action insistent sur la nécessité d'aborder les troubles du spectre de l'alcoolisation foetale (TASF) et de veiller à ce que le système de justice réponde adéquatement aux besoins des personnes atteintes d'un TASF. D'autres encore demandent aux gouvernements d'offrir aux personnes délinquantes et aux victimes des services adaptés à la culture, de se pencher sur les causes de la disproportion de la victimisation des femmes et des jeunes filles autochtones et sur les moyens possibles d'y remédier, et de reconnaître et de mettre en place un système de justice autochtone.

Ministère responsable :

Justice

Ministères d'appui :

Santé et Affaires sociales, Société des alcools du Yukon,
Direction de la condition féminine et de l'équité des genres

Mesures clés

Surreprésentation et solutions de rechange à l'incarcération (appels à l'action 30, 31, 38)

La Section intégrée de la justice réparatrice, un nouveau projet pilote regroupant sous un guichet unique les ressources existantes du ministère de la Justice (pour les adultes) et celles de Santé et Affaires sociales (pour les jeunes), vise à accroître la déjudiciarisation et le recours aux pratiques de justice réparatrice en vue, notamment, de réduire la surreprésentation des personnes autochtones dans le système de justice pénale.

La Section offre des mécanismes de déjudiciarisation pour les adultes et les jeunes avant et après l'inculpation et, s'il y a lieu, propose le recours à un processus de justice réparatrice qui aborde les préjudices causés aux personnes et à la communauté et permet aux victimes de s'exprimer. La Section travaille également en étroite collaboration avec les Premières Nations pour faciliter la mise en oeuvre d'initiatives de justice réparatrice conçues et dirigées par la collectivité.

Deux tribunaux à vocation thérapeutique existent au Yukon depuis de nombreuses années, soit le Tribunal avec option d'atténuation de la peine pour violence familiale (APVF) et le Tribunal communautaire du mieux-être (TCME). Ces deux tribunaux offrent une solution de rechange à l'incarcération et proposent des services de soins et de soutien visant à aider

les participants à s'attaquer aux causes mêmes de leur comportement délinquant.

Le Centre de mieux-être de Justice Yukon offre un soutien et un encadrement général aux personnes inscrites auprès des tribunaux à vocation thérapeutique. Il offre des services de traitement intégrés et des programmes s'adressant aux Autochtones qui visent à s'attaquer aux causes qui sous-tendent les comportements criminels.

La peine imposée aux participants aux tribunaux à vocation thérapeutique est réduite et, en général, n'est pas purgée dans un établissement carcéral. Le Centre de mieux-être établit des liens avec les organismes communautaires locaux afin d'assurer un soutien continu aux clients, y compris au-delà de la période pendant laquelle ils sont sous la tutelle des tribunaux, ce qui diminue les risques de récidive.

La Direction des services correctionnels revoit régulièrement la situation de chaque personne détenue au Centre correctionnel de Whitehorse pour déterminer si elle peut bénéficier d'une permission de sortir et être logée dans la collectivité sans compromettre sa sécurité ni celle du public.

Le gouvernement accorde des fonds au Conseil des Premières Nations du Yukon pour la création et l'administration d'un programme de rédaction de rapports Gladue pour les contrevenants autochtones. Ce type de rapport décrit les effets



Photo : Première Nation de Liard

de la discrimination systémique et contient des renseignements sur les antécédents du contrevenant dont il y a lieu de tenir compte dans la détermination de la peine. La Direction des services correctionnels et ses partenaires des Premières Nations préparent ensemble des formations et des politiques relatives à l'application des facteurs Gladue dans les processus décisionnels du milieu correctionnel en vue de mieux répondre aux besoins des contrevenants en matière de réadaptation et réintégration.

Nous poursuivons le travail amorcé avec les Premières Nations et les divers intervenants du domaine de la justice pour optimiser le recours à la mise en liberté sous caution à l'échelle territoriale. Les Services correctionnels communautaires et les conseillers parajudiciaires auprès des Autochtones assistent les personnes qui veulent faire une demande de mise en liberté sous caution.

L'objectif du Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones est d'aider les personnes aux prises avec le système de justice pénale à obtenir des services justes, équitables et adaptés à la culture. Il travaille avec plusieurs Premières Nations du Yukon au développement des ressources à l'échelle communautaire leur permettant d'aider leurs membres ayant des démêlés avec le système de justice pénale.

Le ministère de la Justice est membre du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la justice applicable aux Autochtones, qui est chargé d'élaborer une stratégie pancanadienne visant à remédier à la surreprésentation des peuples autochtones dans le système de justice pénale. Le ministère participe aussi aux travaux entourant la stratégie connexe en matière de justice autochtone. Ces deux instruments visent à remédier à la surreprésentation des personnes autochtones dans le système de justice.

En partenariat avec le ministère de la Justice, la Connective Support Society administre un programme d'hébergement communautaire supervisé en tout temps pour les personnes ayant des démêlés avec la justice (avec services pour hommes depuis mai 2020 et pour femmes depuis juin 2023). Par ailleurs, le Fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes, administré par le ministère de la Justice pour le compte d'un conseil d'administration, subventionne des projets locaux ayant pour but de réduire la criminalité. Justice jeunesse travaille avec les Premières Nations du Yukon et le Conseil des Premières Nations du Yukon pour proposer aux jeunes contrevenants des programmes de déjudiciarisation et de justice éparatrice à l'échelle communautaire. Le groupe d'experts sur la justice pour la jeunesse, auquel siègent des partenaires communautaires, formule

des recommandations pour déterminer si un cas devrait donner lieu à des sanctions extrajudiciaires ou être traité selon le processus formel de justice pour les adolescents. Ce faisant, il contribue à éviter l'implication des tribunaux et à accroître le recours à des sanctions extrajudiciaires à purger au sein de la communauté.

Soutien et services aux personnes détenues adaptés culturellement (appel à l'action 36)

Le gouvernement du Yukon poursuit la mise en oeuvre des recommandations du rapport d'inspection du Centre correctionnel de Whitehorse (rapport Loukidelis) publié en 2018, y compris celles ayant trait à la santé mentale et aux programmes touchant les Premières Nations.

Le Centre correctionnel de Whitehorse offre des programmes à l'ensemble des personnes détenues (obligatoires pour celles purgeant une peine) et travaille en étroite collaboration avec le Conseil des Premières Nations du Yukon pour faire en sorte que ses programmes soient adaptés à la culture des participants. De plus, les programmes font l'objet d'un examen annuel pour s'assurer que le Centre correctionnel de Whitehorse sert les intérêts des personnes détenues et répond à leurs besoins.

Le Centre correctionnel de Whitehorse a embauché un agent de liaison avec les Premières Nations pour faciliter l'offre d'un soutien culturel adéquat aux détenus autochtones, en plus d'un soutien touchant la réadaptation, la réconciliation, la réinsertion sociale, la sensibilisation culturelle, la formation du personnel et l'engagement communautaire auprès des Premières Nations.

La Direction des services correctionnels a intégré la culture autochtone au fonctionnement et aux programmes du Centre correctionnel de Whitehorse. Par exemple, on y sert des aliments traditionnels, on fait appel à la participation d'Aînés, on offre des cours de langues autochtones aux personnes détenues, le personnel suit une formation sur la culture des Premières Nations et on s'efforce de recruter du personnel autochtone. Une salle de guérison a été aménagée à l'intérieur du Centre et un espace est réservé à l'extérieur pour la tenue de cercles de guérison et autres activités spirituelles.

Les Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances offrent du counseling et des programmes ciblant l'usage de substances aux personnes détenues, aux jeunes contrevenants et aux jeunes à risque élevé. Les personnes détenues ont également accès aux services de gestion de cas et de soutien en santé mentale fournis par l'équipe spécialisée en soins médico-légaux complexes.

Justice Jeunesse travaille avec le Conseil des Premières Nations du Yukon pour assurer la prestation de programmes culturels au centre de détention pour jeunes contrevenants : soutien fourni par des Aînés, tambours, narration de contes et rituels (huttes de sudation, purification par la fumée, etc.).

D'autres services relevant de Justice Jeunesse, par exemple la Maison des jeunes, collaborent avec les Premières Nations et le Conseil des Premières Nations du Yukon afin d'assurer aux jeunes l'accès à des programmes menés par des Autochtones et des programmes qui favorisent l'établissement et le maintien de liens culturels.

Troubles du spectre de l'alcoolisation foetale (appels à l'action 33, 34)

En collaboration avec les Premières Nations et ses partenaires communautaires, le gouvernement du Yukon poursuit la mise en oeuvre du Plan d'action relatif aux TSAF 2019, qui prévoit, entre autres, la création d'un poste de responsable de la coordination autochtone au Conseil des Premières Nations du Yukon pour veiller à la mise en oeuvre du plan. Santé et Affaires sociales mène divers projets de prévention des TSAF, dont voici quelques exemples :

- campagne en ligne sur les effets de l'alcool durant la grossesse;
- activités de prévention ciblant les personnes aux prises avec des problèmes de dépendance;
- formation des prestataires de soins de santé ou de services sociaux de première ligne sur la façon d'aborder la question de l'alcool durant la grossesse avec les personnes enceintes;
- distribution de matériel éducatif aux élèves du primaire;
- soutien à la nouvelle clinique de santé sexuelle à Whitehorse pour faciliter la diffusion d'information sur la consommation d'alcool durant la grossesse.

Nous collaborons avec divers groupes et organismes communautaires et leur offrons du financement pour la mise sur pied d'initiatives de prévention. La Maison des jeunes, la Fetal Alcohol Syndrome Society Yukon (FASSY), le personnel infirmier en santé communautaire et d'autres prestataires de services conseillent et informent les jeunes à risque dans une optique de prévention. La Première Nation des Kwanlin Dün organise des camps de guérison pour les personnes aux prises avec l'abus de substances. L'organisme Tutchone Resources propose, pour sa part, un camp de guérison de dix

jours et la FASSY assure la tenue d'un camp de guérison au lac Jackson.

Le camp de guérison du lac Jackson administré par la Première Nation des Kwanlin Dün, les Services de santé mentale et de gestion de l'usage de substances et la Société des alcools du Yukon ont fait cause commune pour faciliter la tenue d'un camp dans la nature d'une semaine organisé par la FASSY pour les personnes atteintes de TSAF et leur famille.

La Société des alcools du Yukon promeut la consommation responsable d'alcool en partenariat avec divers organismes, dont MADD (mères contre l'alcool au volant), le Whitehorse Aboriginal Women's Circle et le refuge pour femmes de Dawson. Des services de diagnostic et d'évaluation sont fournis aux enfants et aux adultes grâce à une collaboration entre Santé et Affaires sociales, les Premières Nations, les organismes communautaires et les professionnels de la santé. Un représentant du Conseil des Premières Nations du Yukon siège au comité consultatif de la clinique de diagnostic des TSAF.

Santé et Affaires sociales a pris diverses mesures pour aider les adultes et les enfants atteints d'un TSAF à continuer à vivre dans leur collectivité :

- signature d'une entente avec la FASSY visant la prestation de services de soutien aux personnes marginalisées ou à risque élevé;
- aide financière, soutien personnalisé et counseling offert aux adultes et aux enfants ayant une incapacité, dont un TSAF;
- interventions auprès d'enfants ayant un TSAF;
- adoption d'une nouvelle approche et d'une version modifiée du programme d'éducation parentale de Familles en santé pour tenir compte des problèmes liés aux TSAF touchant les enfants et les parents;
- options de soins en établissement pour les adultes ayant une incapacité, dont un TSAF;
- conclusion d'accords de financement avec divers organismes non gouvernementaux afin d'assurer la prestation d'un éventail de services de soutien aux personnes ayant une incapacité, y compris un TSAF.

Une étude a été réalisée au Centre correctionnel de Whitehorse pour déterminer la prévalence des TSAF.

La Direction des services correctionnels travaille avec Santé et Affaires sociales et divers organismes non gouvernementaux en vue d'accroître les

services de soutien et autres fournis aux personnes atteintes d'un TSAF, y compris en ce qui a trait à leur réintégration sociale, en mettant l'accent sur la continuité des soins. Une équipe spécialisée en soins médico-légaux complexes a été mise sur pied afin de mieux répondre aux besoins des personnes aux prises avec des troubles cognitifs. Les services sont offerts aussi bien aux personnes détenues au Centre correctionnel de Whitehorse qu'aux contrevenants pris en charge par les Services correctionnels communautaires.

La direction du Centre correctionnel de Whitehorse continue d'évaluer et d'améliorer les programmes offerts aux personnes détenues atteints d'un TSAF et, au besoin, en modifie la structure pour faciliter l'apprentissage.

Les agents de probation suivent de la formation donnée par la FASSY afin d'être mieux outillés pour travailler efficacement avec les clients atteints ou présentant des signes de TSAF. Le Centre de mieux-être du ministère de la Justice collabore avec la FASSY afin d'offrir plus de soutien aux personnes atteintes d'un TSAF inscrites auprès des tribunaux à vocation thérapeutique et de donner de la formation sur le sujet au personnel des tribunaux.

Services aux personnes autochtones victimes d'actes criminels (appel à l'action 40)

En 2020, une équipe d'intervention en cas d'agression à caractère sexuel a été mise sur pied. Elle travaille actuellement à étendre ses services aux collectivités à l'extérieur de Whitehorse. L'équipe intègre les services de différents organismes : ligne d'écoute accessible partout au Yukon, intervenantes et intervenants en accompagnement, services de santé mentale, aide au signalement à la GRC et appui d'une équipe de médecins spécialement formés pour intervenir auprès des victimes.

La Direction des services aux victimes fournit du soutien aux victimes d'actes criminels en situation de crise, les guide tout au long du processus judiciaire et peut leur procurer des fonds d'urgence du Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels.

Depuis 2017, la Direction fournit également des services aux familles des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones disparues et assassinées par l'entremise de l'Unité d'information et de liaison pour les familles. Subventionnée par le gouvernement du Canada, cette unité travaille en étroite collaboration avec le Yukon Aboriginal Women's Council et aide les familles à réunir et à obtenir l'information disponible sur la perte de leur être cher et à accéder à des services de soutien.



Photo : Manu Kegenhoff/gouvernement du Yukon

La Section intégrée de la justice réparatrice travaille étroitement avec les victimes et les jeunes contrevenants pour parler des préjudices causés aux personnes et à la communauté et donner aux victimes l'occasion de s'exprimer. Des options de déjudiciarisation fondées sur des approches traditionnelles, qui font appel à la participation des victimes, sont proposées aux jeunes contrevenants, par exemple le programme Women of Wisdom (administré par le centre d'amitié Skookum Jim) et les cercles de détermination de la peine mis sur pied par la Première Nation des Kwanlin Dün.

La Direction de la condition féminine et de l'équité des genres appuie et aide financièrement divers programmes et organismes, dont le Fonds de prévention de la violence faite aux femmes autochtones, un poste de conseil juridique pour les femmes, le Fonds de promotion de l'égalité de la femme, le projet Yukon Sisters in Spirit et le forum sur la responsabilisation envers les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones disparues et assassinées.

Enquête sur la victimisation des femmes et des jeunes filles autochtones (appel à l'action 41)

En 2015, avec l'appui du gouvernement du Yukon, une délégation de dix personnes, dont faisaient partie des chefs autochtones, des leaders autochtones féminines, un membre de la famille d'une personne disparue et le premier ministre du

territoire, s'est rendue à Ottawa pour assister à la table ronde nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Cette même année, le Comité consultatif du Yukon sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones disparues et assassinées (FFADA2E+), qui regroupe des représentants des gouvernements des Premières Nations, des trois organisations de femmes autochtones et du gouvernement du Yukon, en plus de familles, de survivantes et d'un Aîné ou d'une Aînée, a été formé. Son mandat a été d'appuyer la mise sur pied de la première table ronde régionale du Yukon qui s'est tenue au début de 2016 et de faire le lien entre les travaux de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et les familles, les survivantes, les spécialistes et les communautés du territoire.

En juin 2019, le rapport *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* a été rendu public. Et en décembre 2020, le Comité consultatif du Yukon a publié le document *Changer la donne pour défendre la dignité et la justice : la Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+*. Le Yukon a été la première région administrative canadienne à publier une stratégie en réponse au rapport final de l'Enquête nationale.

En 2022, le Comité consultatif du Yukon a fait connaître les mesures prioritaires qu'il avait cernées pour la réalisation de la stratégie; cette annonce a



Photo : Minnie Clark

été suivie de la publication d'un premier rapport par le gouvernement du Yukon. En juin 2023, le Comité a rendu public son plan de mise en oeuvre de la stratégie qui présente en détail les objectifs, les étapes et les échéances pour la mise à exécution de 32 mesures contenues dans la stratégie, ainsi qu'une liste de facteurs à prendre en considération et les organismes que le Comité propose pour prendre les commandes.

Reconnaissance et mise en oeuvre d'un système de justice autochtone (appel à l'action 42)

Onze des quatorze Premières Nations du Yukon ont conclu une entente d'autonomie gouvernementale, dont l'article 13.6. porte sur l'administration de la justice et établit la façon dont chaque Première Nation autonome exercera ses pouvoirs et sa compétence en la matière.

Le gouvernement du Yukon est résolu à négocier de telles ententes avec les Premières Nations intéressées et le gouvernement du Canada et à contribuer à leur mise en oeuvre. Une première entente a été conclue entre le Conseil des Tlingits de Teslin, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Yukon en 2011. Le Conseil a créé un tribunal de conciliation qui offre un mécanisme de règlement des différends fondé sur le consentement et qui offrira plus tard des services d'arbitrage et d'appel relativement aux infractions aux lois adoptées par le Conseil.

La Section intégrée de la justice réparatrice, encore à l'étape de projet pilote, vise à promouvoir le recours aux options et services axés sur la justice réparatrice. Dans cette optique, elle appuie l'élaboration et la mise en application de modèles de justice réparatrice assurés par des organismes autochtones. La Section appuie également le travail des conseillers parajudiciaires auprès des Autochtones et des travailleurs en justice communautaire des gouvernements des Premières Nations partout au Yukon.

Des programmes d'agents de sécurité communautaire conçus, pilotés et mis en oeuvre par les Premières Nations du Yukon sont déjà en place dans les collectivités relevant du Conseil des Tlingits de Teslin et des Premières Nations des Kwanlin Dün, de Selkirk et de Carcross/Tagish. Ces agents interviennent pour régler les problèmes liés à la sécurité dans leur collectivité, accroissent le sentiment de confiance des résidents et prêtent main-forte aux organismes d'application de la loi déjà en place.

5. Questions d'ordre juridique

Appels à l'action pour le gouvernement du Yukon : 26, 47, 52

Résumé : Plusieurs appels à l'action demandent aux gouvernements de revoir certains concepts juridiques. Ainsi, l'appel à l'action 26 recommande qu'on modifie les délais de prescription afin qu'il soit possible pour les Autochtones de porter une action en justice en raison de la violence subie dans le passé. L'appel à l'action 47 demande qu'on rejette les concepts ayant servi à justifier la souveraineté européenne sur les peuples et les territoires autochtones. L'appel à l'action 52, quant à lui, porte sur les revendications de titres ancestraux et la façon dont ils sont établis.

Ministères responsables :

Conseil exécutif, Justice

Mesures clés



Photo : Minnie Clark

Modification des délais de prescription pour permettre les actions en justice portant sur la violence subie par les Autochtones dans le passé (appel à l'action 26)

La *Loi sur la prescription* n'impose aucun délai de prescription pour les actions fondées sur l'inconduite de nature sexuelle, notamment l'agression sexuelle, commise à l'endroit d'une personne mineure.

Concepts juridiques relatifs aux titres ancestraux (appels à l'action 47, 52)

Des ententes définitives et des ententes sur l'autonomie gouvernementale ont été signées avec 11 des 14 Premières Nations du Yukon. Le gouvernement territorial est en négociations et en pourparlers avec les Premières Nations du Yukon et les groupes autochtones transfrontaliers qui n'ont pas d'ententes sur les revendications territoriales afin d'établir les priorités. Conformément aux règles de common law en vigueur au Canada, nous consultons les gouvernements autochtones dont les droits pourraient être touchés par les actions et les décisions du gouvernement du Yukon.

La Division des relations avec les Autochtones du ministère du Conseil exécutif a mis fin à la réalisation d'évaluations préliminaires pour juger de la solidité des revendications territoriales présentées par des groupes autochtones n'ayant pas conclu de traité à l'échelle régionale. Ces évaluations reposaient sur la nécessité pour un groupe autochtone de prouver qu'il utilisait et occupait une région au moment des premiers contacts avec les Européens pour que sa revendication fondée sur l'existence de droits ancestraux soit recevable. La nouvelle approche est de reconnaître l'existence de lieux d'importance pour un gouvernement autochtone et d'utiliser cette information pour orienter les consultations et les mesures d'atténuation qui s'imposent pour la réalisation de projets individuels.

6. Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Appel à l'action pour le gouvernement du Yukon : 43

Résumé : L'appel à l'action 43 demande à tous les ordres de gouvernement d'adopter et de mettre en oeuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et d'en faire le cadre du travail de réconciliation.

Ministère responsable :

Conseil exécutif

Mesures clés

Le gouvernement du Yukon examine la Déclaration afin de déterminer comment il pourrait faire progresser davantage les objectifs de réconciliation parallèlement à la mise en oeuvre des traités modernes, à la poursuite des objectifs communs établis au Forum du Yukon et aux tables de négociations et au travail de collaboration mené avec les gouvernements autochtones à l'égard de certaines lois clés.

Le contexte entourant la conclusion de traités modernes au Yukon influence considérablement notre approche de la réconciliation. Déjà au début des années 1990, nous avons participé avec le gouvernement du Canada et l'ensemble des Premières Nations du Yukon à l'élaboration de l'Accord-cadre définitif qui devait servir de cadre aux efforts de réconciliation. Cet accord s'inspirait du document *Together Today for our Children Tomorrow* publié par les Premières Nations du Yukon en 1973. On retrouve dans ces deux documents et les 11 ententes de revendications territoriales et ententes sur l'autonomie gouvernementale qui en ont découlé nombre des principes énoncés dans la Déclaration des Nations Unies. L'Aînée Judy Gingell, anciennement présidente du Conseil des Premières Nations du Yukon, avait elle-même déclaré que « les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation et celles contenues dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits



Photo : Minnie Clark

des peuples autochtones reprennent ce qui se trouve dans nos ententes sur les revendications territoriales. Nous avons énoncé tout ça avant même que ces documents ne voient le jour » (extrait du procès-verbal du Forum intergouvernemental du Conseil des Premières Nations du Yukon tenu le 24 mai 2022).

La Déclaration des Nations Unies a influencé et orienté notre approche de la réconciliation, mais on ne saurait la qualifier de « cadre de la réconciliation » au Yukon, compte tenu du fait que nous nous sommes déjà dotés de priorités et de cadres communs établis par la voie de traités et de processus conjoints, comme le Forum du Yukon.

Nous avons amorcé des discussions au sujet de la Déclaration avec les Premières Nations du Yukon, les Premières Nations transfrontalières et les Inuvialuit. Nous nous pencherons plus avant sur cette question avec les groupes autochtones s'ils considèrent qu'il s'agit d'une priorité.

Le gouvernement territorial continue d'appuyer les efforts que déploie de son côté le gouvernement fédéral relativement à l'application de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*.

7. Formation de sensibilisation à l'intention des fonctionnaires

Appel à l'action pour le gouvernement du Yukon : 57

Résumé : L'appel à l'action 57 demande à tous les ordres de gouvernement de veiller à ce que les fonctionnaires soient formés sur l'histoire de peuples autochtones, y compris en ce qui a trait à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones, au droit autochtone ainsi qu'aux relations entre l'État et les Autochtones.

Ministères responsables :

Commission de la fonction publique, tous les autres ministères

Mesures clés

Commission de la fonction publique

La Commission de la fonction publique a élargi et enrichi ses programmes de formation destinés aux fonctionnaires qui traitent de l'histoire des Premières Nations du Yukon, des pensionnats, de la lutte contre le racisme et de la sécurité culturelle.

La Direction du développement organisationnel compte maintenant un poste spécialisé dont le mandat est de veiller à la création, à la coordination et à la supervision des programmes de formation sur la sécurité culturelle et les activités de sensibilisation aux cultures autochtones. Un autre poste spécialisé a été pourvu au Bureau de promotion du respect au travail pour rehausser la sécurité culturelle des employés qui font appel aux services du Bureau et améliorer les relations avec le personnel autochtone.

L'outil Intercultural Development Inventory, qui évalue dans quelle mesure les personnes et les équipes sont capables d'adopter une nouvelle perspective culturelle et d'adapter leur comportement lors d'interactions interculturelles, est en place dans tous les ministères.

Nous offrons aux fonctionnaires territoriaux la possibilité de participer à un exercice des couvertures, une activité immersive couvrant 500 ans d'histoire, qui se donne dans un contexte interactif et qui est suivie d'une séance de verbalisation en groupe. La Commission collabore avec Santé et Affaires sociales pour assurer la mise au point et la prestation de formations sur la sécurité culturelle à l'intention du personnel de la santé.

En 2019, le gouvernement du Yukon a publié le document *Breaking Trail Together: An inclusive Yukon Public Service*, un plan stratégique de dix ans

élaboré en collaboration avec les Premières Nations qui vise à accroître la représentation autochtone au sein de la fonction publique yukonnaise. Nous préparons actuellement le renouvellement du plan opérationnel en lien avec la stratégie, qui prévoit, outre l'élaboration d'une stratégie de lutte contre le racisme visant l'ensemble du gouvernement, la création d'un poste d'Aîné en résidence qui participera aux efforts axés sur la sécurité culturelle en milieu de travail et le maintien en poste du personnel autochtone.

Ministère du Conseil exécutif

La Division des relations avec les Autochtones du ministère du Conseil exécutif soutient et conseille tous les ministères territoriaux en ce qui a trait aux relations avec les Autochtones, aux consultations, aux politiques, aux négociations et à la mise en oeuvre des traités modernes. Elle offre de la formation et des ressources portant sur la participation, les consultations, les traités du Yukon et les relations intergouvernementales avec les Premières Nations.

La Division a donné de la formation aux hauts fonctionnaires sur l'histoire, la culture et la gouvernance des Premières Nations du Yukon et d'autres sujets liés à la réconciliation. En 2022 et en 2023, nous avons retenu les services du cabinet IRP Consulting pour concevoir et donner un cours intitulé *Honest Conversations* (conversations franches), durant lequel les participants examinent certains points et concepts plus pointus ayant trait à la réconciliation dans un environnement sécurisant et respectueux. Depuis 2018, nous offrons une version du cours d'introduction aux Premières Nations du Yukon adapté spécialement pour les hauts fonctionnaires dans le but de faciliter



Photo : Minnie Clark

encore davantage la réconciliation dans le territoire.

Nous travaillons sur un projet qui vise à améliorer la qualité et l'uniformité des consultations menées auprès des gouvernements autochtones, grâce notamment à la préparation de matériel de référence et d'information.

Voirie et Travaux publics

Le ministère de la Voirie et des Travaux publics a créé une section sur les relations avec les Autochtones dont le rôle est d'appuyer les efforts de réconciliation. Les activités d'accueil et de formation des employés sont coordonnées de manière à les sensibiliser davantage et à améliorer leur compréhension de l'histoire des Premières Nations, de la réconciliation, des ententes sur les revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Voici quelques exemples des formations offertes :

- consultation des Premières Nations;
- cours d'introduction aux Premières Nations (obligatoire);
- exercice des couvertures;
- formation sur les compétences interculturelles (données par la Section de la diversité et de l'inclusion);
- réconciliation en action et autochtonisation des séminaires de Voirie et Travaux publics;
- ateliers sur la reconnaissance des territoires traditionnels;
- atelier sur les relations avec les Autochtones (donné durant l'accueil du nouveau personnel).



Photo : Jolie Patterson

Tourisme et Culture

Les fonctions de la personne-conseil en matière de patrimoine autochtone sont les suivantes :

- donner au personnel du Ministère des ateliers sur la compétence culturelle et les relations interculturelles qui abordent, entre autres sujets, les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones disparues et assassinées, la rafle des années 1960, les survivants des pensionnats et les séquelles avec lesquelles ces personnes et les communautés autochtones vivent encore aujourd'hui, la Commission de vérité et réconciliation, les traités et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
- conseiller le personnel sur les meilleures pratiques et les protocoles culturels;
- donner de l'information sur les activités spéciales comme la Journée du chandail orange (Journée nationale de la vérité et de la réconciliation) et Rock Your Mocs, et en faire la promotion.

Justice

Pour honorer le mot d'ordre que s'est donné le ministère de la Justice (Réconciliation avec les Premières Nations du Yukon), il importe d'éduquer le personnel sur l'histoire des Premières Nations. Les hauts fonctionnaires encouragent et parfois même obligent le personnel qui fait affaire avec le public à suivre une formation sur la compétence culturelle.

Différentes formations sont offertes :

- les membres du personnel correctionnel sont tenus de suivre le cours d'introduction aux Premières Nations du Yukon (YFN 101);
- l'agent de liaison avec les Premières Nations du Centre correctionnel de Whitehorse renseigne et éduque le personnel par la voie de campagnes de sensibilisation et de programmes de formation (il est possible de suivre d'autres formations sur les Premières Nations, en plus des programmes et des services offerts au Centre);
- le Conseil des Premières Nations du Yukon donne une formation d'une demi-journée à tout le nouveau personnel correctionnel;
- en tant que membres du Barreau du Yukon, les avocats de la Direction des services juridiques sont tenus de se familiariser avec l'histoire, la culture et les lois des Premières Nations.

8. Enfants disparus et renseignements sur l'inhumation

Appels à l'action pour le gouvernement du Yukon : 71, 75, 76

Résumé : Ces appels à l'action demandent aux gouvernements et aux communautés de collaborer afin de repérer, de documenter, de maintenir et de commémorer les lieux où des enfants qui fréquentaient des pensionnats ont été inhumés et de commémorer leur décès. Ce travail doit être piloté par les collectivités autochtones concernées. Le travail doit se fonder sur l'information transmise par les survivants et autres détenteurs de connaissances, et les protocoles autochtones doivent être respectés avant que toute inspection ou enquête soit effectuée sur des lieux de sépulture.

Ministère responsable :

Conseil exécutif

Mesures clés

Le groupe de travail sur les enfants disparus des pensionnats du Yukon, formé de représentants de chacune des Premières Nations du Yukon, mène les travaux visant à faire la lumière sur la disparition d'enfants dans les pensionnats du Yukon. Il est assisté dans son travail par un comité de direction.

Le rôle du groupe de travail est de cerner l'emplacement possible de tombes et de sépultures anonymes sur les lieux d'anciens pensionnats au Yukon, de les trouver et d'y faire des fouilles. À cette fin, il consulte les documents d'archives, fait des entrevues avec des survivants et mène des recherches à l'aide de géoradar.

Les premières recherches au géoradar liées à ce projet de portée panterritoriale ont été effectuées sur le site du pensionnat Choooutla, près de Carcross, à l'été 2023, et les résultats ont été communiqués au groupe de travail, aux communautés autochtones et au public à l'automne. Les leaders et les communautés autochtones décideront de la suite des choses. Il leur revient d'orienter ce travail, et leurs protocoles et cérémonies seront seuls capables d'aider les familles à guérir et à tourner la page.



Photo : Max Leighton

Au cours des prochaines années, le groupe de travail se penchera sur les cinq autres pensionnats : la résidence Coudert, la résidence Yukon et l'école de la mission baptiste à Whitehorse; le pensionnat de Shingle Point à Shingle Point sur la côte arctique du Yukon et le foyer St. Paul à Dawson.

Les gouvernements du Yukon et du Canada fournissent des fonds et un soutien administratif au comité pour l'aider à mener à bien ce travail important et difficile. Nous continuerons à soutenir le groupe de travail en lui fournissant les informations et le soutien technique nécessaires et en veillant à supprimer ce qui pourrait faire obstacle à son travail.

9. Remise de documents au Centre national pour la vérité et la réconciliation

Appels à l'action pour le gouvernement du Yukon : 55, 77

Résumé : L'appel à l'action 77 demande aux gouvernements de trouver tous les documents se rapportant à l'histoire des pensionnats et d'en fournir une copie au Centre national pour la vérité et la réconciliation. L'appel à l'action 55 recommande à tous les ordres de gouvernements de transmettre toutes données récentes au Conseil national de réconciliation afin que ce dernier, une fois formé, puisse présenter des rapports sur les progrès réalisés à l'égard de la réconciliation.

Ministères responsables :
Tourisme et Culture, tous les autres ministères

Mesures clés



Photo : Max Leighton

Les Archives du Yukon ont appuyé le travail de la Commission de vérité et réconciliation de plusieurs façons :

- remise de tous les documents publics demandés par la Commission, en conformité avec les exemptions prévues dans la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*;
- remise de copies de documents privés que la Commission avait étudiés et trouvait utiles;
- aide à recenser les documents de l'Église catholique romaine et de l'Église anglicane dans les fonds d'archives du Yukon;
- établissement d'une bibliographie d'ouvrages se rapportant à l'histoire et aux séquelles des pensionnats au Yukon et remise de celle-ci au Centre national pour la vérité et la réconciliation.

En 2021, les Archives du Yukon ont publié un guide de recherche sur le colonialisme, les archives et les Premières Nations du Yukon, qui dresse une liste de documents émanant du gouvernement du Yukon qui portent sur le colonialisme et ses conséquences sur les Autochtones.

Le gouvernement fédéral n'a pas encore mis sur pied le Conseil national de réconciliation. Dès que ce sera fait et que l'organisme sera prêt à suivre les progrès réalisés au chapitre de la réconciliation, nous lui ferons parvenir tous les documents et les renseignements pertinents dont nous disposons.

10. Commémoration

Appel à l'action pour le gouvernement du Yukon : 82

Résumé : L'appel à l'action 80 demande au gouvernement fédéral d'établir une journée nationale de la vérité et de la réconciliation. L'appel à l'action 82, quant à lui, demande aux gouvernements provinciaux et territoriaux, en collaboration avec les survivants, d'installer dans leur capitale respective un monument sur les pensionnats qui soit accessible et très visible au public afin d'honorer les personnes survivantes et tous les enfants qu'ont perdus les familles et les communautés.

Ministère responsable :

Tourisme et Culture

Mesures clés

En 2012, un totem de la guérison, une oeuvre réalisée par la Northern Cultural Expressions Society, a été érigé au bout de la rue Main, dans le secteur riverain de Whitehorse, sur un terrain cédé par le gouvernement du Yukon, qui assume en outre la responsabilité de l'oeuvre, y compris son entretien à long terme et sa préservation. En 2019, un panneau d'interprétation, conçu conjointement par la Northern Cultural Expressions Society, la Première Nation des Kwanlin Dün, le Conseil des Ta'an Kwächän et la Ville de Whitehorse, a été installé devant le totem.



Photo : Jolie Patterson

Le ministère du Tourisme et de la Culture et le Whitehorse Aboriginal Women's Circle ont collaboré pour faire installer dans le secteur riverain de la ville un monument à la mémoire des anciens élèves du pensionnat de la mission baptiste de Whitehorse.

La *Loi sur les normes d'emploi* a été modifiée pour entériner la désignation de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (2023) et de la Journée nationale des peuples autochtones (2017) en tant que jours fériés au Yukon.

11. Sports

Appels à l'action pour le gouvernement du Yukon : 87, 88

Résumé : Ces appels à l'action demandent que l'on veuille à ce que les politiques, les programmes et les initiatives se rattachant aux sports soient inclusifs, que l'on garantisse le développement des athlètes autochtones et maintienne l'appui aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord et que l'on sensibilise le public à l'histoire des athlètes autochtones au pays.

Ministère responsable :

Services aux collectivités

Mesures clés

Soutien aux athlètes

La Direction des sports et des loisirs accorde du financement pluriannuel et travaille en partenariat avec le Yukon Aboriginal Sport Circle (YASC) pour assurer le développement à long terme, l'épanouissement et la reconnaissance des athlètes autochtones. Grâce au financement pluriannuel qu'il reçoit de la Direction, le YASC a une plus grande marge de manoeuvre en matière de programmes.

Le YASC travaille de près avec les écoles pour promouvoir les sports arctiques, les jeux dénés et le tir à l'arc. Par ailleurs, grâce au Fonds de loisirs pour les jeunes administré par Sport Yukon avec l'aide financière du gouvernement du Yukon, quelque 550 à 800 jeunes peuvent être subventionnés pour participer à des activités sportives et de loisirs. La majorité des bénéficiaires sont d'ascendance autochtone.

Avec le concours de la Direction des sports et des loisirs, le YASC administre le Fonds du legs des Jeux d'hiver du Canada 2007 d'une valeur de un million de dollars qui subventionne des athlètes autochtones pour encourager leur participation dans les sports et les appuyer dans leur poursuite de l'excellence.

La Direction des sports et des loisirs et le ministère de l'Éducation collaborent pour offrir des programmes de sports et de loisirs traditionnels et non traditionnels dans le cadre du modèle d'éducation rurale. Ce projet réunit deux fois par an les élèves des écoles secondaires rurales afin de les



Photo : Star Flower Photography

exposer à des cours et à des activités auxquels ils n'ont pas accès dans leur localité respective.

Nous promovons et appuyons le Programme de formation des entraîneurs autochtones, qui favorise la participation des Autochtones au Programme national de certification des entraîneurs, en plus de fournir du matériel culturellement pertinent permettant aux entraîneurs autochtones d'avoir une influence positive et durable sur leurs communautés. Grâce au Programme des apprentis entraîneurs autochtones, le Yukon a pu envoyer des entraîneurs aux Jeux d'hiver du Canada 2019 et 2023, ainsi qu'aux Jeux d'été du Canada 2022.



Photo : Star Flower Photography

Rencontres sportives

Par l'entremise du YASC, les gouvernements du Yukon et du Canada appuient financièrement la participation d'Équipe Yukon aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord. La Direction des sports et des loisirs et le YASC coordonnent les aspects administratifs et logistiques se rapportant à Équipe Yukon. Nous avons presque doublé l'aide financière accordée pour la participation aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord 2023, où Équipe Yukon a connu un succès record. Les athlètes ont participé à 11 sports et récolté 39 médailles dans 5 disciplines sportives différentes.

Les fonds versés pour le développement du sport chez les Autochtones aident les athlètes à se préparer pour les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, les Jeux d'hiver de l'Arctique et les Jeux du Canada.

Reconnaissance

Dans le cadre d'un projet panterritorial, nous avons fourni une aide financière et technique à la publication de deux ouvrages : *Dene Games* (un manuel d'instruction et de référence) et *The Culture and Practice of Arctic Sports*.

La Direction des sports et des loisirs et le YASC assurent chaque année la tenue de la cérémonie de reconnaissance de l'excellence sportive au cours de laquelle les athlètes autochtones lauréats se voient remettre un médaillon sculpté à la main par un artiste autochtone de la région.

